

En Bref

Céréales	Pucerons	●	Mettre en place une surveillance dès la levée. Conditions climatiques défavorables aux vols et à leur activité au sein des parcelles. Observer vos propres parcelles.
	Limaces	●	Conditions climatiques favorables à leur activité. Surveiller vos parcelles.

Colza	Larves d'altises d'hiver	●	Observation à réaliser sur novembre – décembre. Aller observer ses propres observations. Vigilance dans les parcelles à risque (colzas levés tardivement en zones précoces).
-------	--------------------------	---	---

Point météo

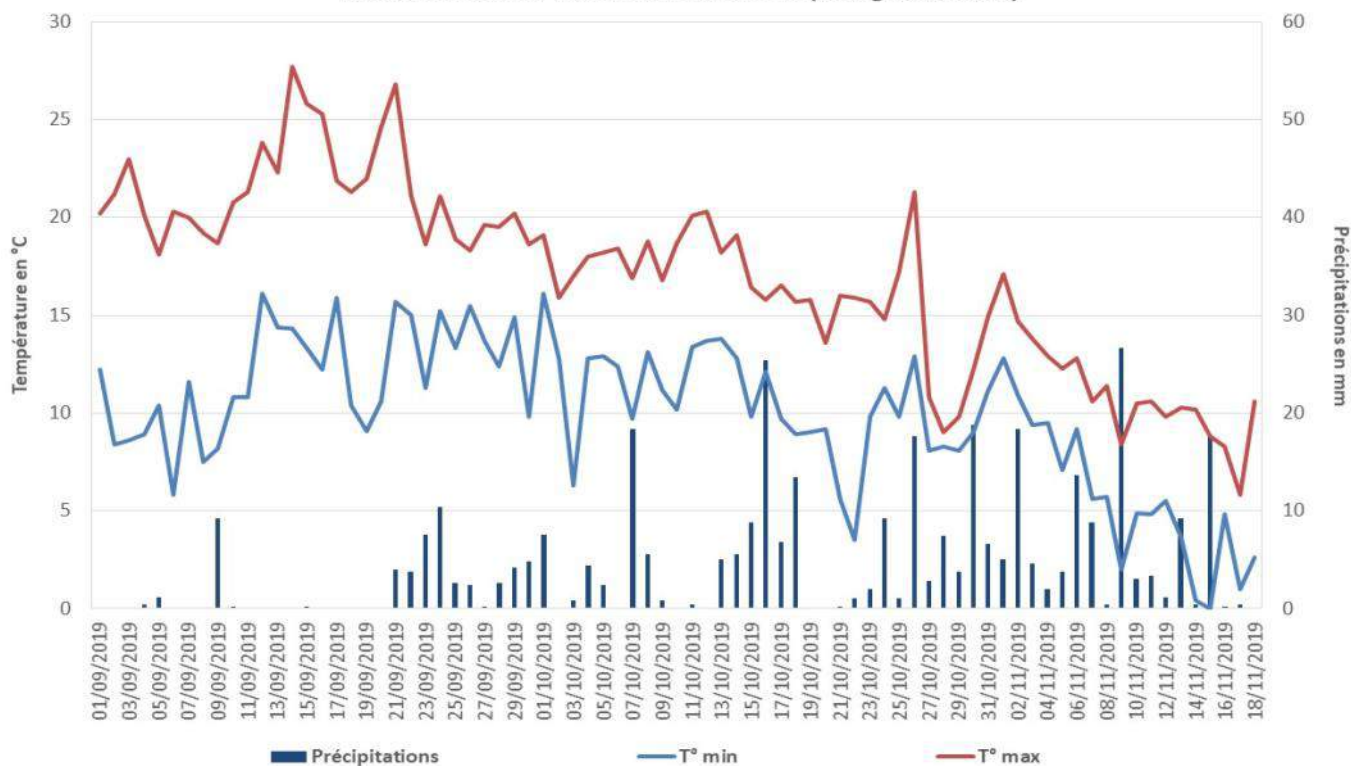
Cumul des précipitations depuis le 20 septembre jusqu'au 18 novembre 2019 pour 11 stations en Bretagne.

Source : Demeter

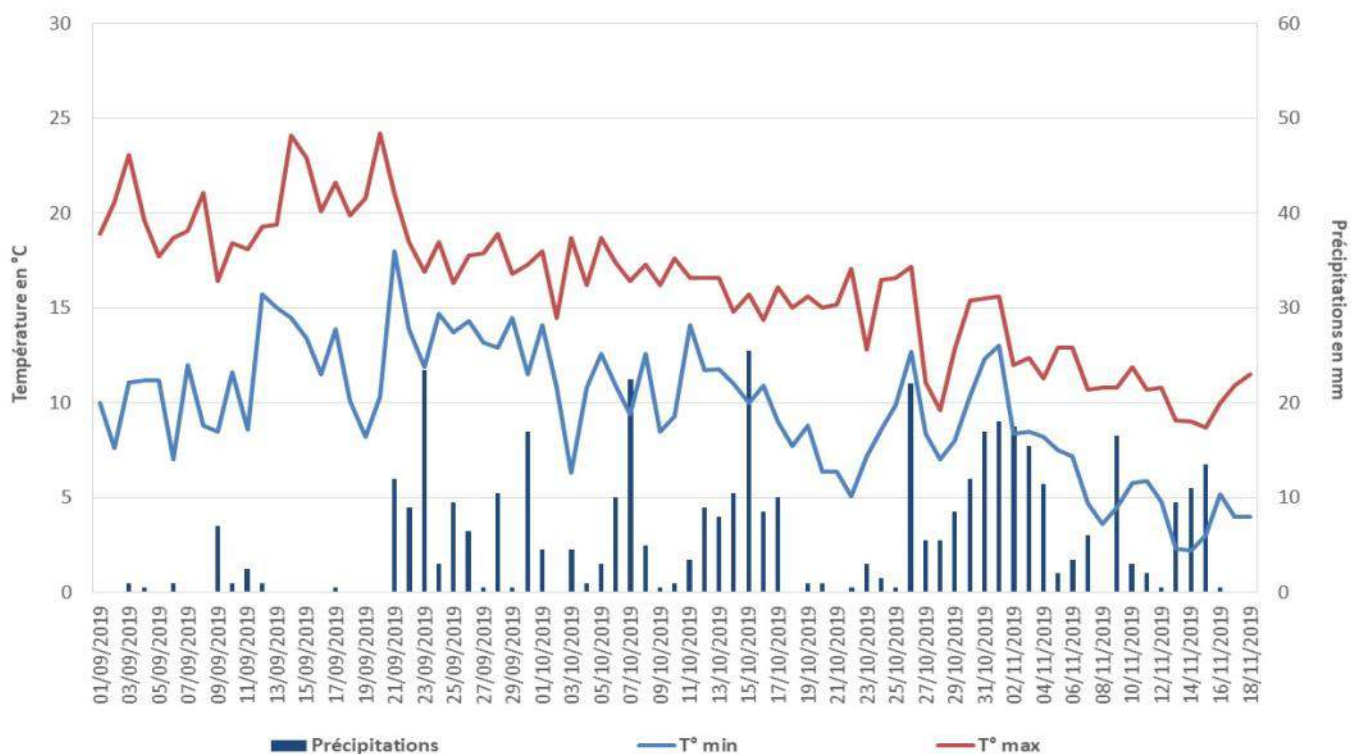
Département	Commune	Cumul (en mm)
22	Collinée	393.6
	Paimpol	332
29	Châteauneuf du Faou	340.6
	Saint Eloy	427.5
	Saint Jean du Doigt	312.7
	Scaër	473
35	Thorigné-Fouillard	337
56	Cléguérec	347
	Colpo	465.4
	Croixanvec	304.5
	Naizin	287

Bulletin de Santé du Végétal

Données météo sur la station de Rennes 35 (Thorigné-Fouillard)



Données météo sur la station de Brest 29 (St Eloy)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1^{er} septembre et le 18 novembre 2019 pour les villes de Rennes (35) et Brest (29).

Source : Demeter

CEREALES

6 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 2, Finistère : 0, Ille-et-Vilaine : 1, Morbihan : 3).

Stades

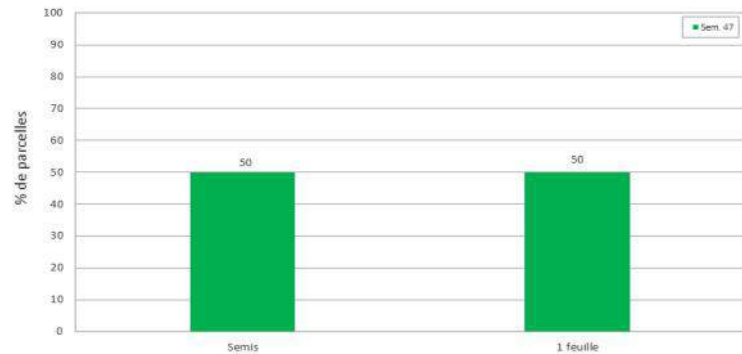
Stade moyen : semis / 1 feuille

Stade minimum : Semis

Stade maximum : 1 feuille

Au vu des conditions climatiques de ces dernières semaines, les semis de céréales ont fortement été retardés.

Au 11/11/19 (source : céréobs – France Agrimer), 21% des surfaces en blé ont été semées au lieu de 78% à la même date l'année dernière et 19% des surfaces en orge au lieu de 70%.



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Pucerons

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultats des piégeages : sur les pièges relevés cette semaine, aucun puceron n'a été signalé.

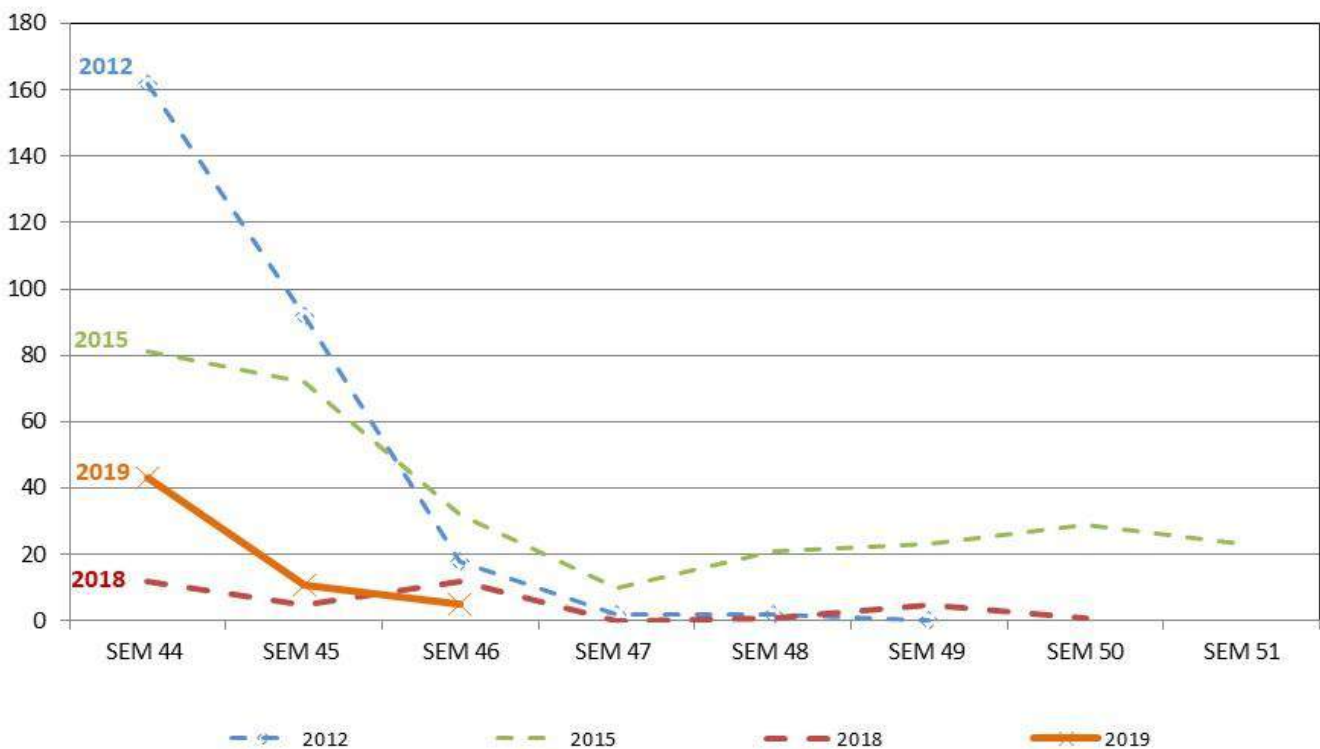
Résultats des observations sur plantes : aucun puceron n'a été observé sur les parcelles suivies cette semaine.

Les conditions climatiques de ces derniers jours n'ont pas été favorables à l'activité des pucerons.

Le graphique ci-dessous a été réalisé à partir de données collectées par la tour à aspiration de l'INRA de Rennes. Cela nous renseigne sur l'activité des vols de pucerons (*Rhopalosiphum padi* : principal vecteur de la Jaunisse Nanisante de l'Orge sur céréales à l'automne). Cela donne une indication sur le risque potentiel de transmission de virus (JNO) mais pas sur le pouvoir virulifère.

2012 et 2015 sont des années à forte pression vis-à-vis du puceron d'automne vecteur de virus.

Les captures de pucerons ailés continuent de baisser et sont très faibles. Les conditions climatiques prévues pour les prochains jours leur sont défavorables.



Nombre de pucerons capturés (*Rhopalosiphum padi*) hebdomadairement par la tour à aspiration de l'INRA de Rennes (pour 2012-2015-2018-2019)

Surveillance :

Il faut regarder à contre-jour 50 plantes prises au hasard dans la parcelle pour constater la présence ou non de pucerons sur les plantes. L'observation est plus facile par temps sec et ensoleillé, aux heures les plus chaudes jusqu'au stade « 4 feuilles », voire un peu plus si l'automne est doux comme à l'automne 2015.

Situations à risque :

- Semis précoces et faible densité,
- Repousses de céréales dans la parcelle ou dans l'environnement proche,
- Parcelles abritées, situées en bordure de haies ou de bois,
- Températures douces après la levée, temps sec.

Pour un complément d'informations sur la jaunisse nanisante (JNO), il est possible de consulter les [fiches accidents](#) d'Arvalis.

Période et seuil indicatif de risque :

De la levée jusqu'au stade « 3 feuilles ».

10% des pieds colonisés par au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours dans la parcelle.

Analyse de risque :

Aller observer vos propres parcelles dès la levée.

Au vu des conditions climatiques (chute des températures puis retour des précipitations), les vols et l'activité des pucerons devraient être limités.

Risque **nul** pour les parcelles non levées, **faible** pour les parcelles levées en l'absence de pucerons.

Pour rappel les adultes ailés ne volent pas si les températures sont inférieures à 12°C idem en cas de perturbation climatique (pluie ; vent).



Puceron aptère
(Rhopalosiphum padi)
Source : Fredon Bre-

Limaces

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultats des piégeages : 1 piège est positif avec 24 limaces / m².

Résultats des l'observation des plantes : des dégâts ont été signalés sur une seule parcelle (10% des feuilles touchées) localisée en Ille-et-Vilaine.

Facteurs favorables :

- Un climat doux et **pluvieux** avant le semis et à la levée,
- Des sols argileux et motteux favorisant des abris et les déplacements des limaces dans les anfractuosités du sol,
- Un précédent cultural à risque offrant de la nourriture aux limaces, le précédent le plus à risque étant le colza,
- La présence de résidus de cultures abondants procurant humidité et nourriture.



Dégâts de limaces
Source : Fredon Bretagne

Surveillance :

Deux types de suivi sont mis en place : le piégeage et l'observation des plantes.

Le piégeage est un indicateur utilisable avant la levée. Puis, ce sont les dégâts directs observés sur la culture qui sont importants.

Pour le **piégeage**, il s'agit d'évaluer la présence des limaces dans les parcelles à l'aide de pièges. Des pièges de type INRA peuvent être achetés auprès des distributeurs. Une autre solution est de fabriquer un piège (un morceau de carton ondulé recouvert d'une feuille plastique). Le piège doit être appliqué sur le sol et humidifié avant de le poser, mais ne pas arroser le sol au moment de la pose, pour avoir une vision du risque réel. Pour cette même raison, il ne faut pas placer de granulés anti-limaces sous le piège.

Pour une surveillance efficace, 4 pièges de 50 cm x 50 cm doivent être installés et espacés au minimum de 5 m, permettant de couvrir un mètre carré de surface.

Pour l'**observation des plantes**, il s'agit d'examiner 20 plantes prises au hasard pour constater la présence ou non de dégâts.

Période et seuil indicatif de risque :

Du semis jusqu'au stade « 3-4 feuilles ».

Avant la levée : à partir de 20 limaces / m² piégées et une dynamique de piégeage croissante.

Après la levée : plus de 30% des plantes présentant des dégâts.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours sont favorables à leur activité.

Surveiller vos parcelles.

Risque **fort** pour le moment.

COLZA

Ravageurs

Larves d'altises d'hiver : Observer vos propres parcelles

Observations issues des parcelles du réseau :

- ⇒ **Méthode de dissection** : sur 5 parcelles observées, aucun symptôme de présence de larve d'altise d'hiver n'a été signalé.
- ⇒ **Méthode berlèze** : des larves ont été dénombrées dans une parcelle : 1.2 larve par plante.

Mise en place de la surveillance dans les parcelles :

La surveillance doit se porter sur la présence ou l'absence des larves de grosses altises dans les pétioles, surtout dans les parcelles où les colzas sont chétifs. Dans les parcelles où les colzas sont bien développés, la présence des larves est moins préjudiciable.

Les observations sont à réaliser sur novembre – décembre, deux méthodes d'observation existent :

- **Méthode de dissection** : il s'agit de prélever 20 plantes prises au hasard dans la parcelle, de les couper longitudinalement au niveau des pétioles et de bien observer pour noter la présence ou non de larves.
- **Méthode Berlèse** : il s'agit également de prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet, puis, d'éliminer l'extrémité des feuilles et de les laver. Ensuite, il faut disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) avec un mélange (eau + alcool). Ce dispositif doit être installé dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes. Les larves tomberont dans la solution environ au bout d'une semaine.

D'après les simulations (Terres Inovia), pour les situations les plus précoces en région, **les premières éclosions (larve stade L3) devraient se produire au début du mois de novembre** (Cf. tableau page suivante) pour des adultes arrivées dans les parcelles fin septembre. Pour des arrivées d'adultes en parcelles vers le début du mois d'octobre, les premières éclosions devraient se produire vers la mi-décembre.

Période d'observation : 5 — 6 feuilles à la reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque: il dépend du risque à la parcelle (cf. tableau ci-dessous).

- **Risque moyen à fort** :
Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins une larve
Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pied
- **Risque faible** : aucun seuil.
Les colzas supportent bien plus de 2 — 3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents.

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid – gel soutenu pendant l'hiver
Parcelle recevant de la matière organique au semis, Forte minéralisation à l'automne, Bonne implantation du colza	Risque faible	Risque faible à moyen
Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis, Faible minéralisation à l'automne, Arrêt de croissance du colza mi-novembre	Risque moyen à fort	Risque fort

Analyse de risque :

Il est très important de faire ses propres observations dans les parcelles.

Vigilance sur les colzas levés tardivement en zones précoces.

Dans les parcelles où les colzas sont bien développés, la présence des larves est moins préjudiciable.

Il n'existe pas de lien direct entre les piégeages des altises d'hiver adultes dans les cuvettes jaunes et la présence ultérieure de larves.

Risque **faible**.

Simulation de l'apparition des stades larvaires de l'altise d'hiver faite par Terres Inovia

		Somme T°Cj	40	190	240	290
STATION METEO	Type de données (R : réelles - N : Normales)	Date début d'activité des adultes	Date de ponte	Date d'éclosion stade L1	Date d'éclosion stade L2	Date d'éclosion stade L3
RENNES (35)	R/R/R/R	25-sept.	29-sept.	16-oct.	25-oct.	3-nov.
	R/R/R/N	1-oct.	5-oct.	26-oct.	6-nov.	11-déc.
	R/R/N/N	5-oct.	9-oct.	2-nov.	27-nov.	
	R/N/N/N	10-oct.	14-oct.	26-nov.		
ROSTRENEN (22)	R/R/N/N	25-sept.	29-sept.	26-oct.	26-nov.	
	R/N/N/N	1-oct.	6-oct.	25-nov.		
	R/N/N/N	5-oct.	11-oct.	16-déc.		
	R/N/N/N	10-oct.	16-oct.			
SAINT BRIEUC (22)	R/R/R/N	25-sept.	29-sept.	19-oct.	31-oct.	25-nov.
	R/R/N/N	1-oct.	6-oct.	1-nov.	29-nov.	
	R/R/N/N	5-oct.	10-oct.	11-nov.	23-déc.	
	R/N/N/N	10-oct.	14-oct.	8-déc.		
QUIMPER (29)	R/R/R/N	25-sept.	29-sept.	20-oct.	31-oct.	24-nov.
	R/R/N/N	1-oct.	6-oct.	31-oct.	24-nov.	13-déc.
	R/R/N/N	5-oct.	10-oct.	6-nov.	4-déc.	
	R/N/N/N	10-oct.	15-oct.	29-nov.	25-déc.	
LORIENT (56)	R/R/R/R	25-sept.	29-sept.	18-oct.	27-oct.	7-nov.
	R/R/R/N	1-oct.	5-oct.	29-oct.	12-nov.	9-déc.
	R/R/N/N	5-oct.	10-oct.	3-nov.	1-déc.	26-déc.
	R/N/N/N	10-oct.	14-oct.	26-nov.	22-déc.	

Données réelles jusqu'au 17/11/2019
Normales 2000 à 2018
case vide = date simulée supérieure au 31 décembre
sources : MétéoFrance et Terres Inovia

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritech Service, Arvalis-Institut du Végétal, CLAL St Yvi, CRAB, CECAB, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, D2n, Eilyps, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Le Gall Corre, Lycée de Bréhoulou, Lycée la Touche, SAS Jégouzo.

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Nathalie SAULAIS
Animatrice Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.